aux membres du Parlement au état des plus sérieuses, relatif aux finances des communes de France. La publication de ce travail n'avait jamais été faite.

SÉNAT

Séance du 11 Janvier 1889

Présidence de M. Le Royer, président.

La séance est ouverte à deux heures.

Nomination d'un vice-président

Le deuxième tour de scrutin de ballottage pour le quatrième siège de vice-président, donne les résultats suivants :

M. Tirard.	90	voix. Elu.
De Marcère	88	»

M. Tirard est proclamé vice-président pour l'année 1889.

M. le président invite le bureau définitif à prendre séance.

DISCOURS DE M. LE ROYER

« Messieurs les sénateurs,

« Mes chers collègues,

« Je ne sais vraiment quelles expressions nouvelles donner à la reconnaissance que m'inspirent les témoignages si souvent répétés et presque unanimes de votre confiance.

« Ils sont la preuve de votre volonté de maintenir dans cette enceinte, la liberté et le bon ordre des discussions et plus les difficultés seront d'accomplir devant nous plus est grand l'honneur de présider vos débats, plus je dois compter que vos sympathies m'assureront un concours efficace. (Très bien ! très bien !)

« L'allocution si digne que prononçait à notre première séance l'honorable et vénéré comte de Bondy, est un garant que tous m'accorderont un appui plus que jamais *indispensable*. (Très bien).

« L'année qui s'ouvre ne nous épargnera ni les travaux sérieux, ni peut être l'agitation.

« Vous êtes saisis de lois importantes concernant l'armée, notre première préoccupation; les services publics, le commerce, l'industrie et les moyens de faciliter aux travailleurs l'amélioration de leur sort; je vous convie à les résoudre avec célérité, avec l'indépendance que vous avez toujours apportée à l'examen de véritables besoins du pays.

« Quant aux agitations, nous saurons y faire face (Applaudissements), avec toute l'énergie et tout le patriotisme que commandent les circonstances (Nouveaux applaudissements).

« Vous ne perdrez pas de vue, pour défendre nos libertés, les exemples que nous ont légués il y a un siècle, ceux qui en ont conquises. (Très bien ! très bien ! à gauche).

Démission d'un sénateur

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Ch. Brun, qui donne sa démission de sénateur du Var.

La loi sur l'enseignement primaire

M. Lockroy, ministre de l'instruction publique. — Je demande au Sénat de mettre à son ordre du jour, la discussion de la loi sur l'enseignement primaire.

M. le président. — L'avis de la commission des finances est nécessaire.

M. Lockroy. — M. Fays m'a dit que la commission fera un sorte de travail pour avoir le plus tôt possible. Je remercie la commission de son bon vouloir, mais le feras observer au Sénat qu'en vertu le crédit de quatre millions pour les instituteurs, il a pris en quelque sorte l'engagement de voter le projet avant la réunion des conseils municipaux. (Protestations).

M. Fays. — Il n'y a eu aucun engagement pris, il faut avant tout étudier sérieusement les conséquences financières du projet. (Très bien).

La prochaine séance est fixée à lundi à quatre heures.

La séance est levée à 3 h. 45.

LES PANAMISTES CHEZ M. FLOQUET

Paris, 11 janvier.

M. Floquet a reçu ce matin la délégation des actionnaires et obligataires de Panama; ils ont été présentés par le comte Dillon, qui a exposé la situation des porteurs de titres et a appelé sur elle l'attention du gouvernement.

Il a insisté notamment sur le grand intérêt que présente le vote de la loi des faillites par le Sénat avant le 26.

M. Floquet a écouté cet exposé avec la plus grande bienveillance ; il a répondu qu'il avait une très vive sollicitude pour les intérêts de tant de Français engagés dans la question de Panama.

Il a ajouté que le gouvernement était, par ses motifs, tenu à observer la plus grande réserve, mais qu'il renouvellerait volontiers l'assurance des sympathies dont il avait déjà fait preuve.

UN CONTRÔLEUR INFIDÈLE

Paris 11 janvier.

Le contrôleur général du théâtre de la Gaité a comparu aujourd'hui devant la Cour d'assises de la Seine.

Ottavi est ce contrôleur de la Gaité qui fut arrêté à la suite d'un incident détournement qu'on l'accuse d'avoir commis au préjudice de M. Debruyère, directeur de ce théâtre.

L'accusé est un homme d'une cinquantaine d'années, qui était en même temps employé au chemin de fer d'Orléans et contrôleur.

Tantôt Ottavi faisait vendre par la receveuse du premier bureau des places au prix de la location quand on n'aurait dû exiger que le prix du bureau.

Tantôt il envoyait des coupons qu'il aurait fait reprendre aux receveuses et qu'il revendait une seconde fois.

Le bénéfice lui était remis dans les deux cas par la receveuse qui, en sa qualité de subordonnée, déférait sans discuter à ses instructions.

Trente témoins environ, personnel et artistes ont déposé.

Les débats de cette affaire ont été renvoyés à demain.

LA RÉCONSTRUCTION DE L'OPÉRA-COMIQUE

Paris, 11 janvier.

M. Floquet a reçu ce matin les délégués des 2e et 3e arrondissements de Paris qui venaient insister auprès du président du conseil sur la nécessité de reconstruire le plus vite possible l'Opéra-Comique.

M. Spuller a défendu éloquemment le projet de la commission de la Chambre, c'est-à-dire le vote de 30,000 francs pour le concours de reconstruction du théâtre sur la place Boïldieu.

M. Floquet a répondu que le conseil des ministres avait décidé qu'on donnerait sans retard suite au projet de loi que l'on ferait voter le plus vite possible.

Il a dit en terminant que le restant la durée de l'Exposition on pourrait installer sur l'ancien emplacement de l'Opéra-Comique un établissement provisoire, salle de concert, panorama, etc., de nature à attirer les étrangers et aussitôt après l'Exposition les travaux de reconstruction seraient entrepris. M. Floquet a engagé la députation à aller voir M. Lockroy, ministre de l'instruction et des beaux-arts, ce que les délégués ont promis de faire.

A LA MAISON D'ARRÊT DE BASTIA

Bastia, 11 janvier

Le nommé Sanguinetti, ex-gardien-révoqué, a tiré deux coups de fusil sur le nommé Mornettiet, gardien chef de la maison d'arrêt de Bastia.

Ce dernier a reçu une balle dans la gorge. La blessure, quoique grave, n'inspire d'alarmes.

Le meurtrier a été immédiatement arrêté.

CONDAMNATION A MORT

Alger, 11 janvier

Le conseil de guerre d'Alger a condamné à mort le nommé Meuzinger, pour voies de fait envers un supérieur à l'occasion du service.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

OFFICIER MEURTRIER

Francfort, 11 janvier.

Dans la cour de la caserne, un officier a brûlé la cervelle à un soldat qui le regardait de travers, prétend-il.

DERNIÈRE HEURE

Affaire arrangée

Paris, 11 janvier.

A la suite de la phrase suivante : « Quand donc le ministère sera-t-il débarrassé de ces parasites opportunistes qui volent les voix à ceux qui rendent véritablement des services à la patrie, M. David Dautresme, auditeur au Conseil d'Etat chef de cabinet du ministre du commerce l'ayant constaté comme blessante, a chargé deux de ses amis, MM. Prevet et Chastenet de demander des explications à M. Mayer, qui les a mis en rapport avec MM. Yves Guyot et Jullien.

Après des explications, MM. Yves Guyot *et Jullien ont déclaré que cet le phrase* n'avait en dans l'esprit de M. Eugène Mayer qu'un caractère générale qui ne comportait pas d'offense personnelle pour M. David Dautresme.

Ont signé :

Pour M. Dautresme :

MM. Charles Prevet et Chastenet.

Pour M. E. Mayer :

MM. Yves Guyot et Jullien.

Une colline crevassée

Nîmes, 11 janvier.

Les dégâts occasionnés à Beilegarde, par le glissement des terres peuvent être fixés approximativement à 200,000 francs.

Si le temps froid et sec continue, il est probable qu'aucune complication ne se produira.

Au cas contraire, si les pluies recommençaient, les désastres seraient très considérables.

La colline est, en effet, sillonnée de crevasses.

UN ASSASSINAT A LIÉGE

Une agression nocturne. — La victime dépouillée. — Arrestation du coupable.

Liége, 12 janvier.

Vers 3 heures du matin on a ramassé sur le pavé un individu ayant le crâne fracassé.

Transporté à l'hôpital, la victime qui respirait encore, expira sans pouvoir donner un mot d'explication.

Le voi avait été le mobile du crime : l'argent et la montre de la victime avaient été enlevés ainsi que ses bottines.

Au signalement donné par plusieurs personnes d'un individu qu'on avait vu rôder dans le quartier, commissaire de police recounut un nommé François Berghen, âge de 24 ans, houilleur, qui fut immédiatement arrêté. On trouva chez lui l'argent et les bottines de la victime. Sa montre fut découverte dans la doubiure du corsage de son épouse.

A L'ÉLYSÉE

Le dîner diplomatique de jeudi. — Une toilette à sensation.

Une dépêche de Berne annonce que le dîner offert par le Président de la République aux ambassadeurs des puissances étrangères avait été très bri llant.

Le président a offert ce jeudi au grand comité réuni à l'Elysée, sauf l'ambassadeur d'Allemagne, souffrant d'un refroidissement (mais sa fille, Mme la comtesse Marie de Münster y assistait), et le comte de Moltke, ministre de Danemark qui avait perdu sa belle sœur le matin même.

Parmi les invités se trouvaient aussi le comte d'Ormesson, introducteur des ambassadeurs, et la comtesse d'Ormesson, Mme Bugère, le colonel Lichtenstein, les deux officiers de service, le capitaine de frégate Cordier et le commandant Chaponin, enfin les deux fils du Président de la République, MM. Sadi et Ernest Carnot.

Voici le menu du dîner qui a été servi par quarante laquais en livrée :

Consommé Fleury
Bisque d'écrevisses à la Parisienne
Petites timbales chasseur
Turbot sauce crevettes
Cuissot de chevreuil purée de marrons
Filets de poulardes à l'ambassadrice
Côtelettes d'agneau favorites
Oiselons en cause à la Sévarin
Chaudfroid de langoustes en Bellevue
Surprise
Faisans truffés Périgord
Pâtés de foies gras de Nancy
Asperges en branche, sauce hollandaise
Cardons à la moelle
Glace diplomatique
Gâteau bréhéen
Vins : Haut-Brion, Chambertin, Champagne Montebello grand-crémant, etc., etc.

Un détail : Mme Carnot portait une des magnifiques robes qui lui ont été offertes par la Chambre de commerce de Lyon : un brocart gris tissé d'argent et brodé de grands feuillages argentés. La traîne, taillée en long manteau, était ourlée d'un large bord de plumes grises. Cette toilette, signée Félix, était fort admirée.

A neuf heures et demie, réception ouverte, des plus nombreuses, qui ne s'est terminée qu'après une heure du matin.

Chronique régionale

Le général de Ricouart d'Hérouville. — Mutation. — M. le général de brigade de Ricouart d'Hérouville, ancien colonel du 43e d'infanterie, à Lille, est nommé au commandement de la 62e brigade d'infanterie et des subdivisions de région de Meudé et de Rouen, en remplacement de M. le général Bernard.

Conseil de préfecture. — Le *Journal officiel* d'hier publie les noms des conseillers de préfecture nommés pour remplir, dans chaque département, les fonctions de vice présidents.

Sont désignés :

Pour le Nord, M. Facon ; pour le Pas-de-Calais, M. Lecesne.

Exposition universelle de 1889. — La maison Cail est chargée de l'entreprise du pavillon mécanique à l'Exposition. La commande des fers a été donnée à la Société des hauts fourneaux de Maubeuge et à la fonderie de Maubeuge. Les moteurs Sautter et Cie, d'Hautmont, et Mineur, de Fireux ont obtenu les colonnes, dont elles se sont partagé l'exécution avec l'usine de Maslerys, près Bourges.

Les forêts du Nord. — L'*Officiel* publie l'arrêté fixant en conservations forestières la division territoriale de la France.

Les forêts du département du Nord relevant de la deuxième conservation forestière, ayant son siège à Amiens, ont une contenance totale de 21,057 hectares dont 19,300 pour les forêts domaniales et 1,757 pour les forêts communales et établissements publics.

Chronique Locale

ROUBAIX

Le suicide de la rue du Chemin de Fer

Le corps de M. Deneuville est parti pour Lille hier à 2 heures.

Les funérailles auront lieu dimanche.

Chronique du vol. — Hier soir, vers six heures, un vol de chocolat a été commis chez Mme veuve Comerre, épicière, rue Notre-Dame, dans les circonstances suivantes :

Un jeune homme nommé Florimond Hauvel, s'est présenté chez cette dame en demandant quelques sous de figues.

Pendant qu'elle le servait, ce gamin s'emparait d'une demi-livre de chocolat qui se trouvait à l'étalage.

Ce n'est qu'un quart d'heure après qu'elle s'aperçut du vol.

Les soupçons se portèrent immédiatement sur le gamin qui venait de sortir.

Cochant qu'il travaillait chez M. Duparc fabricant de toiles de linerie, elle prit M. Coulier, qui se trouvait là, de se rendre chez M. Duparc pour vérifier le fait.

Des recherches furent faites dans la cave ou travaillait Hauvel.

On retrouva le chocolat, l'auteur fut conduit chez Mme Comerre et de là chez le commissaire de police du 1er arrondissement.

Interrogé, il nia le fait, néanmoins, il a été maintenu en état d'arrestation.

* * *

Plusieurs commerçants ont l'habitude de déposer à l'estaminet de l'Harmonie, Grande Rue, les colis qu'ils ont pour la Ville.

Hier matin, on s'aperçut que des marchandises pour valeur de 250 fr. avait disparu.

On ne sait si le vol a été commis dans la nuit ou hier matin et on n'a aucun soupçon.

La justice informe.

Menaces de mort. — Un sieur D... est depuis quelque temps séparé de sa femme ; celle ci possède deux livrets de caisse d'épargne de 100 francs chacun.

Voulant entrer en possession de ces livrets, D... se rendit dans la maison où travaille sa femme pour les lui réclamer et pour donner plus de poids à sa réclamation, il déclara qu'il allait acheter chez M. Lien un revolver dont il se servirait contre elle.

Après le départ de son mari, la femme D... s'empressa de prévenir la police. D... fut arrêté au moment où il entrait dans un estaminet de la rue de Mouveaux.

On procéda immédiatement à son arrestation et on le fouilla il avait dans sa poche un revolver chargé.

D... a été relâché une demie heure après.

L'accident de la rue de l'Ouest. — La victime de l'accident de la fonderie de M. Codron, rue de l'Ouest, le jeune Delestraint, est dans un état désespéré.

On craint qu'il ne survive à ses horribles brûlures.

Un Roubaisien noyé dans l'Escaut. — Vendredi matin, on recevait à Roubaix une lettre émanant de la maison communale de Saint-Vaast, Escaut, et annonçant que le cadavre d'un homme paraissant âgé de 45 à 50 ans avait été retiré de l'Escaut aux environs de cette commune.

Sur le cadavre on avait retrouvé une lettre portant cette suscription : « Pour remettre à M. Jules Marlier, rue des Longues-Haies, 105, estaminet de l'Empereur, à Roubaix (Nord).

La police fit des recherches et apprit qu'en effet un pensionnaire de l'estaminet de l'Empereur, du nom de Jules Marlier, âgé de 38 ans, célibataire, étant, exerçant la profession de maréchal ferrant, était parti de Roubaix le 10 novembre, disant qu'il allait voir sa mère à Tournai. Depuis ce jour on n'en avait reçu aucune nouvelle.

On pense que le malheureux se sera noyé accidentellement.

Objets trouvés. — Un pensionnaire de l'hospice a trouvé il y a quelques jours une paire de boucles d'oreilles en or, qu'il a déposées hier, au commissariat central où on peut les réclamer.

Boulangerie coopérative Roubaisienne

On nous communique la note suivante :

Les membres de la société sont instamment priés de assister à l'assemblée annuelle qui aura lieu dimanche 13 janvier 1889, à 3 heures après-midi, au café du Beau-Jardin, tenu par M. Gustave Leclercq, place de la Liberté.

Ordre du jour :

1° Compte-rendu des opérations de l'année.
2° Rapport de la Commission du contrôle.
3° Lecture du règlement (Modifications).
4° Nomination de six membres administrateurs.
5° Nomination de la Commission du contrôle pour 1889.

Cette réunion étant d'une importance exceptionnelle, tous les membres sont priés de ne pas y manquer.

Le partage des bénéfices aura lieu le dimanche 20 courant, de neuf heures du matin à midi, et de deux heures à quatre heures du soir, par ordre alphabétique, depuis la lettre A, jusqu'à K, et le dimanche 27 courant, depuis L, jusqu'à Z, au local de la société, chez M. Victor Bocquet, place Sainte-Elisabeth, 138, aux mêmes heures.

Le Président de la Société,
Joseph Clinck

Ecole nationale des arts industriels de Roubaix. — Travaux complémentaires du soir, par l'usage des ouvriers rentiers.

Cours de l'Hôtel des Pompiers, tous les dimanches à 10 h. du matin, sous la direction de M. Ch. Vincque, maître rentrieur, M. Delplanque.

Cours de chauffeur à l'ancien conditionnement rue du Château, tous les dimanches à 10 h. du matin, professeur, M. E. Cornut.

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 11 JANVIER

Le chiffre d'affaires traitées aujourd'hui a été très important.

On a fait 135,000 kilos, seulement on a remarqué encore une baisse de deux centimes et demi pour le numéro 1.

Cote officielle de 4 heures

Type n° 1 :	
Janvier.	5.40
Février.	5.39
Mars	5.275
Avril.	5.275
Mai.	5.25
Juin.	5.25
Juillet.	5.25
Août.	5.25
Type n° 2 :	
Janvier.	5.45
Février.	5.45
Mars.	5.40
Avril	5.40
Mai.	5.10
Juin.	5.10
Juillet.	5.10
Août.	5.10

Ventes contrat n° 1 :

Janvier : 10,000 kilos à 5,40.
Mars : 5,000 kilos à 5,25.
Mars : 5,000 kilos à 5,27.
Mars : 10,000 kilos à 5,30.
Avril : 10,000 kilos à 5,27.
Mai : 15,000 kilos à 5,25.
Mai : 30,000 kilos à 5,27.
Juin : 5,000 kilos à 5,27.
Juin : 15,000 kilos à 5,25.
Juillet : 5,000 kilos à 5,27.
Juillet : 5,000 kilos à 5,25.
Août : 5,000 kilos à 5,27.

Ventes contrat n° 2 :

Janvier : 5,000 kilos à 5,15.
Mars : 10,000 kilos à 5,10.
Avril : 5,000 kilos à 5,10.

Marché soutenu.

LE HAVRE

De notre correspondant spécial

Le Hâvre, 11 janvier.

Janvier, 152.••. —Février, 155.••. — Mars, 155.••. — Avril, 155.••. — Mai, 155.••. — Juin, 155.••. — Juillet, 155.50. — Août, 155.50. — Septembre, 156.••. — Octobre, 156.50. — Décembre, •••.••.

Marché irrégulier.

Ventes. — 25 balles sur avril à 156.50; 75 sur mai à 155; 75 sur août à 155; 50 sur septembre à 157 et 156.

Disponibles, 24 Chili suint, à 135.

Anvers, 10 janvier.

Cote de deux heures :

En disponible, on a fait 00 balles Plata au suint.

Laine en suint

Janv., 152 1/2, dév., 147 1/2, mars, 146 1/2, avril, 145 1/2.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Janv., 545 1/2, février à septembre, 512 1/2. — Ventes : 40,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B.

Janv., 525 1/2; fév., 522 1/2; mars, 522 1/2; avril à octobre, 522 1/2.

Ventes : 40,000 kilos. — Marché faible.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER

Le steamer français Ville de Massine de la Compagnie Havraise Péninsulaire, est parti le 10 janvier pour Dunkerque via le Hâvre.

Le steamer franç. La Martinique de la Cie générale transatlantique, est parti d'Alger le 10 janvier pour Oran et Dunkerque.

Le steamer ang. Cuzio aliant d'Australie à Londres sauf de Colombo le 7 janvier.

Le steamer ang. Roman-Prince est parti de Londres pour Montevideo le 9 janvier.

Le steamer franç. Le Flachat, est parti de Bordeaux le 10 janvier allant de Alger et Oran à Dunkerque avec laines et b. m.

Le steamer franç. Paraguay, allant de Dunkerque et Le Havre à Montevideo, a touché à St Vincent le 8 janvier.

Le steamer français Ville de Malaga est parti de Oran le 8 janvier pour Dunkerque et Le Havre.

Le steamer français San Martin, de la compagnie des Chargeurs réunis » touché à St-Vincent le 8 janvier allant de Dunkerque et le Havre à La Plata.

Le steamer français entre-Rios, de la même compagnie allant de Buenos Ayres à Dunkerque et le Havre, a passé à Santos le 8 janvier, (il est portour de 1000 balles laine).

Le steamer français Ville de Riporto est arrivé à Oran, le 8 janvier venant de Dunkerque et le Havre.

Le steamer français Frédéric-Morel est parti de Bordeaux le 9 janvier allant de Marseille à Dunkerque.

Le steamer français Cambrai allant de Marseille à Dunkerque, a suivi de Cette le 9 janvier.

Le steamer français Le Morbihan de la Compagnie générale transatlantique, arrivé à Dunkerque, d'Alger et Oran débarque 2,120 balles laine.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les Sociétés qui feront leur commande de convocations, avis, affiches, etc., dans les bureaux de l'Imprimerie de l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING, auront droit à l'insertion **gratuite** dans le journal.

LETTRES MORTUAIRES

ET DOBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à **Roubaix** *et* **Tourcoing**, *dans les bureaux de* l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING, *donne droit à une insertion GRATUITE dans le Journal*

TOURCOING

Vol d'une montre. — M. M..., chauffeur rue de la Belle Vue, avait déposé sa montre en argent dans la salle de machines de l'établissement où il travaille.

Lorsqu'il vint pour la reprendre, elle avait disparu.

Plainte a été déposée entre les mains de M. le commissaire de police du 1er arrondissement.

Saisie aux Halles. — Vingt kilos de poissons reconnus impropres à l'alimentation ont été jetés au fumier sur l'ordre de M Ansart, vérificateur des denrées alimentaires.

Ivresse et tapage. — Une contravention pour ivresse et tapage nocturne a été dressée contre le sieur D..., place Sébastopol.

Le grand concours de coqs. — Le grand concours international de coqs, qui a lieu chaque année à l'Hôtel de Flandre est en excellente voie de préparation pour cette année et les engagements sont sur le point d'être clôturés. Il ne reste en effet plus qu'une seule mise de 100 francs à couvrir.

Avis aux amateurs.

Le concours aura lieu le premier dimanche de mars.

WATTRELOS

SUCCESSION DE Mlle LEZAIRE

Nous apprenons que M. le Curé et MM. les vicaires de Wattrelos abandonnent les legs fait en leur faveur par Mlle Lezaire.

Il ne faudrait pas croire, par exemple qu'ils le font de bonne volonté, c'est plutôt sur une lettre de l'archevêque du diocèse par M. le chanoine Berteaux, curé de St-Martin, à Roubaix, un digne homme, que M. le curé et vicaires ont reçu l'ordre d'abandonner complètement leurs prétentions à l'héritage de cette demoiselle.

Il en sera de même nous l'espérons à l'égard de l'abbé Plouchard.

Nous sommes très curieux de savoir si M. le Curé fera dimanche prochain son sermon sur le 7e commandement de Dieu.

Bien d'autrui tu ne prendras
ni convoiteras injustement !

Voilà pourtant un beau thème à développer.

Nous irons tout exprès à la messe ce jour là.

Nous reviendrons encore sur cette affaire.

Eclipse. — Visible chez Pocoux, tous les dimanches.

Mlle Alise Codron que nous avions annoncée comme disparue n'est qu'éclipsée. Elle faisait parait-il l'ouverture du bal masqué dimanche dernier, à la salle Dominique, à Roubaix. C'est peut-être prétentieux de dire qu'elle a été reconnue, mais d'autres personnes nous affirment l'avoir vue en très belle compagnie à la représentation de Vinche à l'Hippodrome elle veut finir ses études sur le demi-monde sans doute.

L. Dutheil.

LILLE

La ville de Lille

contre la Société générale des téléphones

Hier est revenue devant le Conseil de préfecture du Nord, présidé par M. Facon, l'action intentée par la ville de Lille à la Société générale des téléphones.

On sait quel est le motif du conflit. Rappelons le brièvement :

En 1881, la Société générale des téléphones signait avec la ville de Lille un traité en vertu duquel elle s'engageait, moyennant la faculté pour elle de s'installer dans notre ville et de percevoir les abonnements, à établir gratuitement un réseau téléphonique reliant au poste central de l'hôtel de ville trente cinq postes à l'usage des pompiers, commissaires de police de tous les ministères, etc.

En 1884, la Société générale des téléphones céda l'exploitation du réseau à l'Etat.

Ce dernier réclama à la ville non-seulement les frais déjà faits pour les postes installés, mais encore ceux à intervenir pour les postes que la ville espérait voir établir

La ville refusa naturellement de payer, prétant l'Etat d'attendre la solution d'une action qu'elle allait intenter à la société générale des Téléphones.

Mardi dernier, Me Testelin avait plaidé au nom de la ville de Lille, et Me Roger-Marvaise, du bureau de Paris, pour le compte de l'Etat.

L'affaire est revenue hier devant le conseil de préfecture pour le dépôt des conclusions du commissaire du gouvernement.

M. Salmon, conseiller de préfecture, qui remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement, a pris des conclusions tendant à donner raison à la ville, et à dire très sérieusement lésée dans ses intérêts par la Société générale des téléphones qui n'avait pas scrupuleusement respecté le traité qu'elle avait accepté en 1881, sans restriction aucune.

Le conseil de préfecture a remis son arrêt à une date ultérieure.

La neige. — La neige a fait sa première apparition à Lille, dans la nuit de jeudi à vendredi.

A quatre heures du matin, hier, une fine couche blanche couvrait les rues ; elle n'a d'ailleurs pas tardé à se dissoudre, laissant sur le pavé la boue noirâtre du dégel.

Accident. — Hier, vers quatre heures du soir, le nommé Louis Empens, âgé de 63 ans, journalier, demeurant rue des Rogations, pour délaisser, travaillant chez M. Wiraux Florin, fabricant de tissus, rue de Wagram, est tombé accidentellement.

Dans sa chûte, ce malheureux vieillard s'est fracturé la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Maught, le blessé a été transporté à l'hôpital de la Charité.

LE NORD

CONFÉRENCE AGRICOLE

à Sainghin-en-Mélantois

Une conférence agricole des plus intéressantes a eu lieu hier, à Sainghin-en-Mélantois, sous la présidence de M. Brunel, directeur départemental de l'enseignement primaire, assisté de M. Toussaint, inspecteur d'académie.

M. Claeys, sénateur, et président de la Société des Agriculteurs du Nord, et plusieurs personnes dévouées à la cause de l'agriculture, étaient venus à Sainghin pour témoigner de toute leur sympathie à l'initiative intelligente prise par M. Brunel, et qui n'a d'autre but que de fournir aux instituteurs du département les notions pratiques qui leur sont indispensables pour bien enseigner aux enfants la partie du programme qui concerne les choses agricoles.

M. Bonduel, agriculteur à Sainghin, avait bien voulu se charger de cette conférence qui avait lieu, dans la grande salle de l'école communale, tous les instituteurs du canton de Cysoing. L'honorable conférencier, écouté avec beaucoup d'attention par son auditoire, a fait tout d'abord ressortir en excellents termes, la nécessité de combattre les vieilles routines chères encore à un trop grand nombre d'agriculteurs, et de les remplacer par les procédés et par les méthodes scientifiques. Passant du précepte à l'exemple, M. Bonduel a démontré ensuite que la mauvaise fabrication du beurre dans certaines parties du département, et notamment dans la plupart des exploits ions agricoles du canton de Cysoing, était la cause de l'insuffisance des ressources pécuniaires que les cultivateurs tirent de la production du lait.

Le beurre qui rapporte le plus, a-t-il dit, est celui qui est le mieux fabriqué et avec le plus d'économie. Et il a fourni à ses auditeurs les renseignements les plus détaillés sur les appareils à employer et sur les précautions à prendre pour obtenir la meilleure fabrication possible.

Le succès du conférencier a été complet. Non seulement il a été écouté, mais encore il a été parfaitement compris par tous ses auditeurs, qui avaient visité en détail, avant la conférence, la laiterie si bien installée de M. Bonduel.

On ne peut, que féliciter M. Brunel d'avoir fondé l'enseignement pratique agricole dans le département, et les hommes qui, comme M. Bonduel, prêtent leur concours désintéressé à une œuvre du succès de laquelle dépendent à la fois la prospérité de l'agriculture et la grandeur de la Patrie.

Lezennes. — Avant-hier ont eu lieu les funérailles civiles de Mme Drlandre, à Lezennes. Ouvrion 300 personnes assistaient à ce convoi. Deux discours ont été prononcés sur la tombe, l'un par le citoyen Parent, conseiller municipal de Lille et l'autre par un habitant de Lezennes.

A la sortie du cimetière, une quête très fructueuse a été faite au profit des pauvres de la commune par M. Lainé, maire de Lezennes.

Houplines. — *Accident.* — Hier, vers dix heures et demie du matin, le jeune Cyrille Robin, âgé de 13 ans, a eu une main prise entre deux cylindres servant à presser et à doubler les bandes d'étoupes où il était occupé à travailler, et assez grièvement blessée.

Cet enfant a été victime de son imprudence car il n'avait nullement besoin de mettre la main à l'endroit où il a reçu cette blessure.

L'accident s'est produit à la filature de M. Ireland.

LE VOL D'ANZIN

Les recherches de la journée d'hier au *camp de Cernay n'ont amené aucun résultat*, mais il paraît que les chercheurs semblent s'accumuler contre le gardien de nuit

Anzin — *Attaque nocturne.* — Un chauffeur de Raismes, nommé Cambien, a été assailli à onze heures du soir par trois compagnons de route nommés Taisne, qui l'a frappé à la tête de plusieurs coups de marteau et lui a enlevé son porte-monnaie contenant 28 fr. 55.

Ce malfaiteur a disparu et est activement recherché.

St-Saulve. — L'une de ces dernières nuits, des malfaiteurs se sont introduits, se maintenant un volet et en ouvrant une fenêtre, dans la maison de campagne de Mme veuve Lardy, demeurant à Valenciennes. Ils ont alors enlevé tout ce qui, dans l'habitation, s'est trouvé transportable, des matelas, des oreillers, des couvertures, des chaises, etc.

Le vol a été signalé le lendemain par une voisine dont le jardin est contigu à la maison en pillage, et qui, en même temps qu'elle voyait ouverte une fenêtre de cette maison, trouvait dans ses plates-bandes différents objets qu'on y avait jetés.

Valenciennes. — La police a arrêté hier le nommé Eugène Tonul, qui s'était approprié à la gare, un parapluie en soie noire qui ne lui appartenait pas.

Arrestations. — Jeudi soir, la police a mis en état d'arrestation, Antoine Leduc, âgé de 45 ans, né à Hausy.

Cet individu qui s'était présenté au bureau de police pour avoir un billet de logement et porteur de petits paquets de poudre blanche sur lesquels étaient écrits : Pour les vers.

Après analyse, il fut reconnu que ces poudre, administrée en trop grande quantité pouvait occasionner de graves accidents.

Leduc a donc été écroué.

Hazebrouck. — *Visites de M. le Sous Préfet dans l'arrondissement.* — M. Gustave Lhotte, sous-préfet d'Hazebrouck, s'est rendu mardi dernier, à Eblinghem, où il a été reçu d'une façon enthousiaste par le population.

A la mairie, M. le Sous-Préfet s'est entretenu avec sollicitude des intérêts de la commune, puis il a visité les écoles très bien tenues, et la maison de repos.

D'Eblinghem, où M. le Maire de Renescure est venu le prendre, M. le Sous-Préfet s'est rendu à l'école du Nieppe, qu'il a visitée avec empressement, puis les conseillers municipaux de la section A l'école du Nieppe, qui ne compte pas moins de 110 enfants, deux charmantes petites filles ont offert un bouquet à M. le Sous-Préfet.

Les élèves ont exécuté des chants patriotiques et déclamé plusieurs morceaux.

Du Nieppe, M. le Sous-préfet s'est dirigé vers la mairie de Renescure, devant laquelle se tenait une partie du conseil municipal et le détachement de sapeurs-pompiers, dont l'excellente tenue militaire a été très remarquée.

M. le Maire a souhaité la bienvenue à M. Lhotte, qui a visité ensuite les écoles nouvellement bâtiées, qui ont été admirablement dirigées et qui obtiennent de brillants résultats, et les hospices.

Les écoles étaient fort bien pavoisées. Un superbe bouquet a été offert à M. le Sous-préfet.

Dans les écoles des filles et de garçons, des compliments ont été récités.

Un banquet composé a réuni ensuite MM. le Sous préfet, le maire, les conseillers municipaux, les officiers des pompiers, les instituteurs et plusieurs notabilités.

Des toasts ont été portés en l'honneur de M. Gustave Lhotte, de la municipalité de Renescure et de la commune des Eblinghem.

On s'est séparé aux cris répétés de : Vive le Sous-Préfet ! Vive la République !

DÉCOUVERTE D'UN INFANTICIDE

à Looberghe

En novembre dernier, la femme de Decodts, cultivateur à Looberghe, déclarait à la gendarmerie, à la suite des mauvais traitements dont elle avait été l'objet de la part de son mari, qu'elle avait avait, en 1881, étranglé et enterré dans sa grange, l'enfant dont elle venait de s'accoucher.

Une information fut ouverte mais n'a eu aucun succès, et Decodts a été condamné pour coups.

Hier les gendarmes, ayant eu de nouveaux renseignements, ont de nouveau remué le sol de la grange et mis au jour les ossements de l'enfant.

L'enquête continue et Decodts, qui en ce moment, subit sa peine à Douai et sera transféré à Dunkerque.

Dunkerque. — La nuit dernière, vers une heure, M. Braunet, directeur du journal *Le Petit Dunkerquois*, rentrant à son domicile 17, rue Carnot, revenant du théâtre et était par ce qu'aussitôt suffoquée par une épaisse fumée. A ses cris, M. Emile Marcotte qui passait, a pénétré dans cet hôtel, et voyant qu'il y avait en présence d'un commencement d'incendie, il était retiré par le propriétaire, qui qui était brûlé en partie. Les pompiers ont arrivés alors et ont aussitôt éteint. Communiqué à la tapisserie fit

Les dégâts se montent à environ 500 francs et sont couverts par la compagnie « l'Urbaine. »

Chute à l'eau. — Hier après-midi, un marin anglais nommé Harry, est tombé accidentellement à l'eau dans le bassin Freycinet. Il a été retiré presque aussitôt et transporté à l'hôpital.

Wattem. — *Accident.* — Un attelage de deux chevaux appartenant à M. Achille Peyrson, brasseur à Rubrouck, s'est emballé avant-hier et a renversé un cultivateur, M. François Lefebvre qui a été assez grièvement blessé.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Coups. — M. Bontemps, commissaire de police de Calais, a dressé procès-verbal à la charge des nommés Pierre Lafayette, âgé de 20 ans, mécanicien, Pauline Gadon, femme Gressier, 42 ans, ménagère, demeurant tous deux Chemin Vert, faisant partie Gourgain, pour coups volontaires sur la dame Charlotte Boulanger, veuve Bernaud, demeurant même rue.

Arrestation d'une servante infidèle. — Il y a quelques temps, nous annoncions que M. Lepetion, cafetier rue Lafayette, était victime depuis plusieurs semaines de vols consistant en argenterie, linge et effets d'habillement.

Portant ses soupçons sur une femme de journée, il posta plainte à la police.